

LE SITE GROUPE-FINANCE-DEVELOPPEMENT.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site a attiré notre attention par son opacité. Seule la page contenant le login et le mot de passe sont accessibles. Cela concerne le plus souvent des sites d'arnaque. Nous avons voulu en savoir plus.

Le site internet :

Il a été créé le 14/03/2021. Nous publions le whois :

<https://whois.domaintools.com/groupe-finance-developpement.com>

Nos recherches :

Il n'y a aucune page d'ouverte à part celle qui permet d'accéder à la partie interne. Nous avons noté que des conditions générales de vente sont accessibles sur cette page :

[Les conditions générales du site groupe-finance-developpement](#)

De même, des mentions légales sont accessibles. Elles ne présentent aucun intérêt. Il a été usurpé le nom d'une vraie société.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 01 84 60 65 98

Les produits :

Le site propose d'investir dans l'or au vu des témoignages publiés par de faux clients.

Les règlements :

Le site utilise :

Un compte français Ayant l'IBAN FR76 1090 7001 2976 2210 8212 421

Les forums :

Nous avons trouvé plusieurs sites où de nombreuses personnes laissent des avis favorables. Nous publions les liens ci-dessous :

<https://www.avisducoin.com/entreprises/groupe-finance-developpement/>

<https://www.avis-malin.fr/entreprises/groupe-finance-developpement-gfd/>

<https://www.hello-conso.info/entreprises/groupe-finance-developpement-gfd/>

[Les avis publiés sur le site hello-conso-info sur le site GROUPE FINANCE DEVELOPPEMENT GFD](#)

Ces clients ont beaucoup de chance ! Ils ont réussi à être en contact avant que le site ne soit ouvert !!! Tout est bidon. Le plus ancien aurait 11 ans (!) Le site hello-conso a été ouvert le 27/09/2016...

<https://domainbigdata.com/hello-conso.info>

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

